

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/36/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société de gestion « Arisaig Parteners Asia Limited » représentée par son Directeur, Monsieur Ian Macdonald, a déclaré le 5 novembre 2009, avoir cédé sur le marché central, le 28 octobre 2009, 6000 actions Colorado pour le compte de son fonds Arisaig Africa Fund Limited « The fund », au cours unitaire de 820 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Arisaig Africa Fund Limited (The Fund) détient 40.355 actions Colorado, soit 4,48% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières